



**AUDIENCE AU CABINET DU MINISTRE DU MEDDE**  
**LE 07 septembre 2012**  
**DELEGATION DU CCAS (CGT, FO, CFDT, UNSA, CGCV, FNASCE)**

**présents :** Mme MORELLET-STEINER Directrice Adjointe du cabinet du MEDDE,  
Mme Dominique Varagne, sous-directrice des politiques sociales et des prestations et de la prévention (PSPP),  
M. Guy Robin, chef du bureau PSPP 2,  
M. Christian Mahut, président du CCAS,  
M. Luc Decarrière, secrétaire du CCAS,  
M. Pierre-Jean Rodriguez, président commission n°2 (restauration et logement),  
Mme Jocelyne Pelé, présidente commission n°3 (budgétaire),  
Mme Isabelle Gillet, présidente commission n°4 (actions collectives),  
M. Bruno Koubi, président commission n°5 (conditions de vie des agents),  
CGT (Jean-Marie Rech, Kaci Vanderriele), FO, CFDT, UNSA, FNASCE, CGCV

Christian Mahut, président du CCAS, a lu la déclaration commune (ci-jointe) et a demandé des réponses aux différents points soulevés.

**Sur la politique d'action sociale du MEDDE**, Mme Morellet-Steiner a affirmé la volonté de la ministre Delphine Batho de tracer des perspectives d'évolution de l'action sociale, et d'honorer de sa présence les rencontres nationales des président(e)s de CLAS le 27 novembre 2012.

Mme Morellet-Steiner a reconnu que dans le contexte actuel l'action sociale était menacée, mais qu'elle était convaincue que son fonctionnement à travers les CLAS et le CCAS était réellement pertinent, y compris dans les DDI.

Elle s'est dit prête à se battre pour défendre cette organisation et de retravailler avec le CCAS et les services de la DRH pour recueillir tous les arguments nécessaires au maintien et au développement de l'action sociale.

**Concernant les expérimentations** annoncées pour certaines DDI, elle a exprimé son désaccord considérant qu'il convenait de stabiliser les organisations actuelles, après toutes ces années de restructurations.

**Sur l'écriture d'une circulaire** ou instruction concernant l'organisation de l'action sociale, la position de la directrice adjointe du cabinet n'a pas répondu à notre attente, elle s'est engagée pour l'instant à diffuser aux services des instructions de gestion.

**Sur le patrimoine social immobilier**, concernant les centres de vacances gérés par le CGCV, Mme Morellet-Steiner rappelle que 150000 € ont été délégués en 2012 pour la mise aux normes de sécurité.

Concernant les unités d'accueil gérées par les ASCE, elle s'engage à rendre public le rapport du CGEDD. Ce rapport a permis de faire un état des lieux de chaque unité d'accueil dont la plupart est en état satisfaisant. Il convient à présent de travailler sur la sécurité juridique de ces biens à travers des conventions, une circulaire devrait être diffusée prochainement dans les services.

**Sur le domaine du logement**, elle est prête à relayer nos demandes de création de nouvelles prestations auprès des deux ministres du MEDDE et du METEL.

**Sur l'action sociale en faveur des retraités**, elle est favorable à une mise à jour du fichier permettant la diffusion des informations sur les droits des retraités en matière d'action sociale, et elle s'engage à rencontrer la CNIL pour en fixer les modalités.

Les membres de la délégation ont insisté sur différents points, notamment sur les dysfonctionnements en matière de gestion des ressources humaines souvent préjudiciables aux agents et dont l'administration devrait en assumer les conséquences financières, plutôt que d'amputer les budgets sociaux.

Enfin la situation des professionnels du service social a été évoquée en insistant sur la nécessité de reconnaître leur qualification, et de maintenir tous les emplois dans le contexte de grande souffrance au travail dans les services .

#### **Commentaires de la délégation CGT:**

Lors de cette audience les discussions ont été directes et sans langue de bois de part et d'autres, la présence de la ministre lors des rencontres nationales des président(e)s de CLAS du 27 novembre 2012, constitue une étape déterminante pour valoriser et conforter l'action des CLAS dans les services, le CCAS mettra tout en œuvre pour réussir ce temps fort.

L'action sociale ministérielle de proximité constitue notre patrimoine collectif qu'il ne faut pas brader sous prétexte d'harmonisation dans un cadre interministériel résultant de la RGPP.

Nous devons obtenir la pérennité des CLAS et démontrer leur utilité sociale auprès de l'ensemble des agents en postes dans les services mais aussi auprès des retraités.

Pour la délégation CGT:

Christian MAHUT